

Livret de l'étudiant

MASTER Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation Mention Premier degré



<https://ind-esperance.org/>

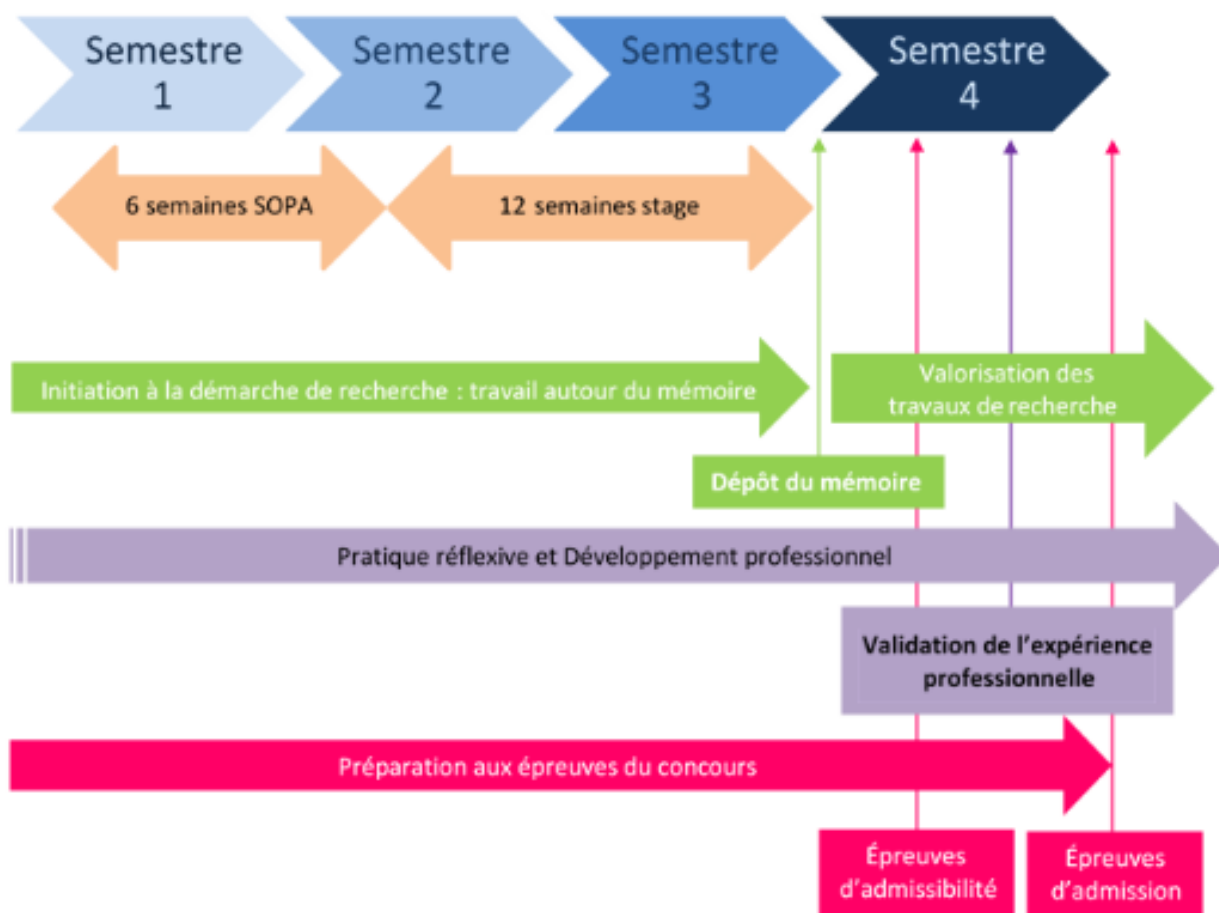
Table des matières

Présentation générale du MASTER MEEF premier degré.....	3
Vivre une formation à l'IND-E	3
Les Unités d'Enseignement et les validations	4
Les stages.....	5
Les stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA).....	5
Le stage de 12 semaines.....	5
La première année de Master MEEF Premier degré.....	6
Les Unités d'enseignement et les validations.....	6
Au semestre 1	6
Au semestre 2	7
Les stages.....	8
La deuxième année de Master MEEF Premier degré	9
Les Unités d'enseignement et les validations.....	9
Au semestre 3	9
Au semestre 4	10
Les stages.....	10
Les RCC	10
Les lauréats CRPE	14
Avec un Master MEEF Premier degré	14
Sans Master MEEF Premier degré.....	14
Le règlement intérieur de l'IND-E	16
L'équipe de l'IND-E	16
L'équipe de direction	16
Le personnel administratif.....	16
La documentaliste	16
Les enseignants	16
Les partenaires.....	17
La Bibliothèque Universitaire.....	17
Informations diverses	18
Le coût de la formation	18
Le régime de dispensé d'assiduité.....	18
La CVEC.....	18

Présentation générale du MASTER MEEF premier degré

Le Master MEEF premier degré prépare au métier de professeur des écoles. Le Master proposé à l'IND-E est porté académiquement par la faculté d'éducation de l'UCO.

L'organisation du Master MEEF Premier degré peut se résumer ainsi :



Vivre une formation à l'IND-E

Choisir de se former au Master MEEF à l'IND-E, c'est entrer dans une logique de coopération, d'exigence et de bienveillance.

Coopération : un proverbe africain nous rappelle « que seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! ». Cette dynamique s'applique à chaque instant à l'IND-E : un étudiant isolé ne réussira pas à optimiser tous les apports de formation. La vie à l'IND-E est ponctuée par des moments institués de rencontres festives et formatives, de propositions de recherche en groupes et de présentation collective. Ces moments permettent de resserrer les liens et contribuent ainsi à créer un réseau professionnel et amical.

Exigence : tout est mis en œuvre, par chacun des acteurs de l'IND-E, pour faciliter la vie des étudiants. Ils s'engagent à leurs côtés pour leur permettre de tirer le meilleur profit de leurs études (organisation d'un emploi du temps « raisonné », propositions d'aide et de soutien sur certaines disciplines, accompagnement personnalisé ...). Les étudiants, de leur côté, s'engagent à s'impliquer pleinement dans la formation, à en respecter les attendus en termes « d'honnêteté intellectuelle », de validation et d'assiduité.

Bienveillance : « veiller au bien » de chacun et de tous est au cœur des préoccupations de l'équipe de l'IND-E. Cela implique un regard positif porté sur chacun, formateur, personnel administratif et de documentation,

étudiant. Cela nécessite également une parole engagée et respectueuse, qui évite le jugement et les prises de position sans concessions. Enfin, cela se traduit par une présence attentive aux autres, par des gestes simples d'aide et de service, de respect de l'environnement de travail, contribuant ainsi à la sérénité de tous.

Par ces intentions clairement affichées, nous souhaitons rendre cohérente la référence de notre projet éducatif à l'Évangile : nous cherchons à former une communauté « fraternelle » où chacun se sent responsable de l'autre ; où la vie intérieure, les choix et les connaissances de chacun sont respectés et valorisés par des propositions et temps spécifiques, liés à la pastorale et l'anthropologie chrétienne, où la recherche du bien commun est corrélée à la construction d'un projet personnel solide.

Les Unités d'Enseignement et les validations

Le Master est organisé en 4 semestres regroupant chacun 30 crédits ECTS et en 6 Unités d'Enseignement.

	Unités d'enseignement
UEa1	Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution
UEa2	Anglais
UEb1	Enseignant expert des savoirs fondamentaux
UEb2	Enseignant pédagogue et polyvalent
UEb3	Enseignant dans la classe
UEc	Enseignant en recherche professionnelle

L'**UEa1** doit permettre à l'étudiant de se construire en tant qu'acteur membre d'une institution, acteur d'une communauté et professionnel capable d'entrer en communication avec tous les acteurs de l'école. Cette UE est validée aux semestres 1, 2 et 4.

S1	S2	S3	S4
5 ECTS	4 ECTS		7 ECTS

Cette UE participe à la préparation de l'oral d'entretien (deuxième oral d'admission) du CRPE.

L'**UEa2** doit permettre à l'étudiant de maîtriser l'anglais au niveau B2 et est validée au semestre 1 (2 ECTS).

L'**UEb1** doit permettre à l'étudiant, en français et en mathématiques, d'actualiser ses savoirs (cycle 4 a minima), de maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques, de planifier, construire et analyser des séances et des séquences pour les 3 cycles de l'école primaire. Cette UE est validée lors des 4 semestres.

S1	S2	S3	S4
8 ECTS	8 ECTS	10 ECTS	7 ECTS

Cette UE participe à la préparation des écrits 1 et 2 (épreuves d'admissibilité) et de l'oral de leçon (premier oral d'admission) du CRPE.

L'**UEb2** doit permettre à l'étudiant de connaître et prendre en compte tous les élèves, de maîtriser les savoirs de toutes les disciplines dispensées à l'école primaire ainsi que les didactiques propres à chacune d'entre elles. Cette UE est validée lors des 4 semestres.

S1	S2	S3	S4
9 ECTS	10 ECTS	6 ECTS	4 ECTS

Cette UE participe à la préparation de l'écrit 3 (épreuve d'admissibilité) du CRPE.

L'UEb3 doit permettre à l'étudiant d'appréhender la complexité du métier afin d'initier la construction de son identité professionnelle. Cette UE est validée aux semestres 1, 2 et 4.

S1	S2	S3	S4
3 ECTS	5 ECTS		12 ECTS

Cette UE participe à la préparation de l'oral d'entretien (deuxième oral d'admission) du CRPE.

L'UEc doit permettre à l'étudiant de développer une attitude réflexive, de référencer et d'étayer sa pratique tant sur un plan théorique qu'empirique. Cette UE est validée aux semestres 1, 2 et 3.

S1	S2	S3	S4
3 ECTS	3 ECTS	14 ECTS	

Cette UE participe à la préparation de l'oral d'entretien (deuxième oral d'admission) du CRPE.

Les stages

Des temps de stage ont lieu en M1 et en M2. Les stages sont de natures différentes.

Les stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA).

6 semaines en M1, dans les 3 cycles d'une ou plusieurs écoles primaires, de l'Enseignement catholique (DDEC 49, DDEC 53 ou DDEC 72). Chaque étudiant est accompagné par un enseignant référent.

Le stage de 12 semaines.

L'étudiant sera soit en responsabilité de classe (SER) dans une école de l'Enseignement catholique (DDEC 49, DDEC53 ou DDEC 72) soit en pratique accompagnée (SPA) dans une école de l'Enseignement catholique (DDEC 49, DDEC53 ou DDEC 72 ou à l'étranger).

Ces 12 semaines se déclinent ainsi : 4 semaines au semestre 2 puis 8 semaines au semestre 3.

Le stage en responsabilité de classe donne lieu à un contrat de travail (rémunération), le stage en pratique accompagnée donne lieu à une convention de stage (indemnité).

Le choix de la formule de stage dépend du projet de l'étudiant, de l'avis des formateurs et du nombre de postes en responsabilité attribué au niveau national par l'Enseignement catholique.

Chaque étudiant est accompagné par un tuteur.

La première année de Master MEEF Premier degré

Les Unités d'enseignement et les validations

Au semestre 1

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{ème} session	Crédits ECTS
Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution				
UEa1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30h	Un dossier	Un dossier	5
Contexte professionnel, numérique et communication	18h			
Anthropologie	12h			
UEa2 Langue vivante	18h	Oral	Oral	2
Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages				
UEb1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	60h			
Français	30h	Un écrit de 3h	Un écrit de 3h	4
Mathématiques	30h	Un écrit de 3h	Un écrit de 3h	4
UEb2 Enseignant pédagogue et polyvalent	84h	2 productions de nature différentes	2 productions de nature différentes	9
Pédagogie générale, théories de l'apprentissage et connaissance de l'enfant	6h			
Psychologie de l'enfant	6h			
Spécificités de la maternelle	15h			
Activités physiques sportives et/ou artistiques	9h			
Enseignement et cinéma	6h			
Autorité et gestion de classe	3h			
Histoire	4h			
Géographie	4h			
EMC (enseignement moral et civique)	4h			
Sciences et technologie	9h			
Arts plastiques	4h			
Histoire des arts	4h			
Musique	4h			
Langues	6h			
UEb3 Enseignant dans sa classe	27h			
Accompagnement et analyse de pratique	15h			
Préparation et exploitation de stage	12h			
Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel				
UEc Enseignant en recherche professionnalisante	21h	Dossier	Dossier	3
Séminaires et entretiens individuels	12h			
Méthodologie	9h			
TOTAL SEMESTRE 1	240 h			30

Au semestre 2

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{ème} session	Crédits ECTS
Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution				
UEa1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30h			
Contexte professionnel, analyse de situations professionnelles	9h			
Education inclusive	12h	Dossier	Dossier	4
Anthropologie	9h			
Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages				
UEb1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	60h			
Français	30h	Un écrit de 3h*	Un écrit de 3h*	4
Mathématiques	30h	Un écrit de 3h*	Un écrit de 3h*	4
UEb2 Enseignant pédagogue et polyvalent	81h			
Théorie de l'apprentissage et connaissance du développement de l'enfant	9h	Un dossier à effectuer dans l'une des disciplines suivantes : histoire, géographie, EMC, sciences, arts plastiques, histoire des arts, éducation musicale, langues vivantes ou EPS.	Un dossier à effectuer dans l'une des disciplines suivantes : histoire, géographie, EMC, sciences, arts plastiques, histoire des arts, éducation musicale, langues vivantes ou EPS.	10
Psychologie de l'enfant	9h			
Maternelle	15h			
Activités physiques sportives et/ou artistiques	6h			
Sciences et technologie	9h			
Histoire	4h			
Géographie	4h			
Enseignement Moral et Civique	4h			
Anglais	9h			
Musique	4h			
Arts plastiques	4h			
Histoire des arts	4h			
UEb3 Enseignant dans sa classe	27h			
Préparation et exploitation de stage	18h	Oral	Oral	5
Accompagnement et analyse de pratique	9h			
Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel				
UEc Enseignant en recherche professionnalisante	24h			
Méthodologie de la recherche	9h	Dossier	Dossier	3
Séminaires de recherche	15h			
TOTAL SEMESTRE 2	222 h			30

Les modalités des épreuves écrites et orales sont explicitées aux étudiants au début de chaque semestre.

Les stages

L'étudiant va vivre deux formules de stages différentes au cours de son année de Master 1.

. Les stages d'observation et de pratique accompagnée (stages SOPA) ont pour fonction essentielle de situer le projet de formation dans la mise en œuvre concrète du métier et d'aider les étudiants à tirer profit d'une alternance entre les stages et les modules de formation à l'Institut de formation

Ils s'effectuent dans la même école pour l'année. L'ensemble du stage est supervisé par un enseignant référent qui est plus particulièrement chargé de l'accueil du stagiaire au sein de l'école. L'enseignant référent aide le stagiaire à s'intégrer dans l'équipe.

Ces stages d'observation et de pratique accompagnée s'effectuent sous la forme suivante :

5 fois deux jours dans la classe d'un enseignant tuteur + une semaine d'observation et de pratique dans chaque cycle.

. A la suite des stages SOPA, l'étudiant va se positionner et faire un choix entre un stage en responsabilité ou un stage de pratique accompagnée. Les étudiants proposeront 3 vœux de localité, puis une affectation au sein d'une école de référence leur sera communiquée en lien avec les directions diocésaines de Mayenne (53), de Sarthe (72) et du Maine et Loire (49).

Le stage en responsabilité consiste à prendre en charge la classe en remplacement du professeur des écoles tuteur sur la totalité de la durée du stage.

Le stage de pratique accompagnée poursuit le modèle des stages SOPA et verra l'étudiant observer, échanger avec le professeur tuteur pour prendre progressivement en charge des séances de la classe.

Le tuteur effectuera une visite formative. En fonction des besoins, l'étudiant pourra solliciter des visites supplémentaires. Celles-ci seront alors assurées par le tuteur ou un formateur de l'IND-E ou un chargé de mission de la DDEC dans laquelle se situe l'établissement du stagiaire.

Ce stage de 12 semaines se poursuivra en M2.

La deuxième année de Master MEEF Premier degré

Les Unités d'enseignement et les validations

Au semestre 3

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{ème} session	Crédits ECTS
Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution				
UEa1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30h			
Contexte professionnel, numérique et communication	21h			
Anthropologie	9h			
Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages				
UEb1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	48h			
Français	24h	Un écrit de 3h*	Un écrit de 3h*	5
Mathématiques	24h	Un écrit de 3h*	Un écrit de 3h*	5
UEb2 Enseignant pédagogue et polyvalent	51h			
Education inclusive	12h			
Spécificités de la maternelle	9h			
Activités physiques sportives et/ou artistiques	6h			
Sciences et technologie	6h	Un écrit de 3h**	Un écrit de 3h**	6
Arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts	6h			
Histoire, géographie, éducation morale et civique	6h			
Option (sciences ou arts ou HGEMC)	6h			
UEb3 Enseignant dans sa classe	27h			
Analyse de pratique	9h			
Groupes de besoins	18h			
Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel				
UEc Enseignant en recherche professionnalisante	6h	Mémoire coef 3 Soutenance coef 2	Mémoire coef 3 Soutenance coef 2	14
Séminaires et entretiens individuels	6h			
TOTAL SEMESTRE 3	162 h			30

*disciplinaire

**Essentiellement didactique

Au semestre 4

UE et enseignements	Volume horaire	Validation 1 ^{ère} session	Validation 2 ^{ème} session	Crédits ECTS
Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution				
UEa1 Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30h			
Contexte professionnel, analyse de situations professionnelles	21h	Un oral de 20 min	Un oral de 20 min	7
Anthropologie	9h			
Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages				
UEb1 Enseignant expert des savoirs fondamentaux	72h			
Français	36h	Un oral de 30 min*	Un oral de 30 min*	3,5
Mathématiques	36h	Un oral de 30 min*	Un oral de 30 min*	3,5
UEb2 Enseignant pédagogue et polyvalent	63h			
Connaissance du développement de l'enfant	18h	Un oral de 15 min**	Un oral de 15 min**	4
Activités physiques sportives et/ou artistiques	21h			
Anglais	9h			
Option (sciences, arts ou HGEMC)	15h			
UEb3 Enseignant dans sa classe	3h			
Relecture du parcours de formation, de l'expérience professionnelle	3h	Un oral de 30 min	Un oral de 30 min	12
Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel				
UEc Enseignant en recherche professionnalisante	6h			
Séminaires de mutualisation des thématiques	6h			
TOTAL SEMESTRE 3	174 h			30

* disciplinaire et didactique – Oral en binôme – 1h30 de préparation

** disciplinaire et didactique – 30 min de préparation

Les modalités des épreuves écrites et orales sont explicitées aux étudiants au début de chaque semestre.

Les stages

L'étudiant poursuit son stage de 12 semaines commencé en M1. Il reprend contact avec son établissement et découvre sa nouvelle classe lors de deux jours banalisés dans l'emploi du temps (en septembre) puis est 8 semaines sur le terrain (par périodes de 1 ou 2 semaines). Son tuteur effectue deux visites formatives. Une ou des visites supplémentaires peuvent être envisagées si besoin. Celles-ci sont alors assurées par le tuteur ou un formateur de l'IND-E ou un chargé de mission de la DDEC dans laquelle se situe l'établissement du stagiaire.

Dans la mesure du possible, le stage se termine au début du semestre 4 pour laisser le temps à l'étudiant de se consacrer davantage à la préparation du CRPE.

Les RCC

Règles Communes de Contrôle des Connaissances – Université Angers - Arrêté du 25/04/02
Dispositions votées à la commission Formation et vie universitaire du 6 juillet 2020

L'organisation du master est semestrielle. Les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement.

Inscription – Redoublement :

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. L'inscription pédagogique est faite par semestre.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du niveau M est limité, sauf disposition particulière prévue dans le régime spécifique d'études. Après avis du jury, le président peut autoriser le maintien de l'étudiant dans sa formation.

Modes de contrôle :

. Pour les étudiants assidus, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier, par des dossiers de travail, des mémoires ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations effectuées par UE pendant le semestre.

. Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le contrôle se fait exclusivement par des examens terminaux ou dossiers ou mémoires (sauf dispositions particulières).

Validation - capitalisation - compensation :

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

. Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire à l'autre.

Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisés dans le règlement propre à chaque formation.

. Une **unité d'enseignement** est acquise par compensation des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire et confère un nombre de crédits européens préalablement défini. Une unité d'enseignement peut être compensée au sein du semestre de référence et permet l'obtention de ce semestre. Elle n'est pas acquise pour un autre parcours.

. Un **semestre** est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de l'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UE (moyenne des moyennes des UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Il n'y a aucune contrainte particulière sur les coefficients affectés aux UE pour le calcul de la moyenne semestrielle. A défaut c'est le nombre d'ECTS par UE qui fait office de coefficient.

Un semestre acquis est capitalisable et confère 30 crédits européens.

Un semestre peut être compensé au sein d'une année de référence (M1, M2) pour permettre l'obtention de l'année M1, M2.

. Une **année** (M1 ou M2) est validée dès la 1^{ère} session des deux semestres dès lors que la moyenne des deux semestres la composant est supérieure ou égale à 10.

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

→ au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

→ au sein du semestre entre les différentes UE du semestre ;

→ au sein de l'année M1, M2 entre les deux semestres la composant dès la 1^{ère} session.

Notes planchers :

Le règlement propre à chaque formation de M1 et M2 peut définir l'existence de notes planchers pour une ou plusieurs UE, ou pour un semestre, sous réserve de délibération contraire du jury.

Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

. l'UE concernée ne peut être validée, quelle que soit sa moyenne ;

. la compensation au sein du semestre ne peut être effectuée ;

. la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée ;

L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE et à toutes les UE inférieures à 10 (la compensation ne se calculant pas). En revanche, les modalités de progression (cf. paragraphe concerné) demeurent inchangées.

ECTS :

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés en nombre entier aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (Eléments constitutifs).

Sessions :

Deux sessions sont obligatoirement organisées pour chaque semestre :

. Une session initiale : il s'agit de la première session d'examen terminal ou l'ensemble des épreuves de contrôle continu. Cette session a lieu à la fin de chaque semestre

. Une session de rattrapage : il s'agit de la deuxième session d'examen, organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants (absence justifiée ou non) en session initiale.

Cette session se déroule :

. Pour le semestre 1 : à la fin du second semestre à la suite de la session initiale ;

. Pour le semestre 2 : en juin, sauf dispositions particulières votées au sein de l'UFR.

Dans le cadre d'un semestre non validé, l'étudiant repasse en session de rattrapage tous les éléments constitutifs pour lesquels la note obtenue est inférieure à 10 dans les UE non acquises.

L'obligation est faite à l'étudiant de se présenter en session de rattrapage à toutes ses épreuves, sinon il est déclaré défaillant et dans ce cas il ne peut conserver sa note d'UE de 1ère session (il n'y a pas conservation de note d'épreuve ou de matière).

La note attribuée en session de rattrapage à une UE est la meilleure des deux notes de cette UE entre la session initiale et la session de rattrapage, sauf disposition particulière pour des mentions ou parcours co-accrédités. Si l'étudiant a été défaillant en session initiale, seule sa note de session de rattrapage est prise en compte.

Remarque : note d'une UE = moyenne des notes de cette UE (c'est la meilleure moyenne de l'UE entre les deux sessions qui est retenue et pas la meilleure note de chaque épreuve de cette UE)

Les étudiants en périodes d'étude à l'étranger bénéficient de droit d'une évaluation de substitution organisée :

. Dans la mesure du possible, l'étudiant est invité à passer la seconde session dans le pays d'accueil. L'étudiant doit se renseigner sur l'existence, les modalités et le calendrier de cette seconde session dans le pays d'accueil.

. Si la première solution n'est pas applicable, l'étudiant peut se présenter aux épreuves de seconde session organisées à l'UA. Les épreuves seront les mêmes que pour les étudiants restés à Angers.

. Si aucune des solutions précédentes n'est applicable, il est proposé une évaluation de substitution qui peut prendre la forme de la remise d'un travail particulier ou d'un oral.

Jury :

Un jury est nommé par année d'études (M1, M2). Il se réunit à l'issue de chaque semestre.

Il se prononce sur l'acquisition des UE et des EC le cas échéant, la validation des semestres (cf le paragraphe concerné)

Au semestre pair (semestres 2 et 4), le jury se prononce également sur la validation de l'année et du diplôme.

A la demande de l'étudiant, il pourra être délivré une attestation de réussite de diplôme (maîtrise, master) en dehors des jurys de diplôme.

Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise :

Sans demande expresse de l'étudiant, la validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise.

En cas d'obtention, le diplôme est édité suite à la demande écrite de l'étudiant avant une date fixée annuellement par les composantes.

Obtention du diplôme final de master :

La validation du M2 entraîne de droit l'obtention du master.

Mentions de réussite :

Les conditions de mentions sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme:

- . moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- . moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.

Inscription par transfert (valable pour le M1 uniquement) :

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Inscription par validation d'acquis professionnels, validation des acquis de l'expérience ou validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger (articles D.613- 32 et suivants du Code de l'éducation) :

La validation d'enseignements se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, avec attribution d'une note, dans la mesure du possible. Les crédits ECTS correspondants sont acquis.

Absence :

Pour toute absence (justifiée ou non) en examen terminal oral ou écrit de session initiale (session 1), l'étudiant sera convoqué en session de rattrapage (session 2).

Toute absence en session de rattrapage entraîne une défaillance. Seul le jury appréciera, au cas par cas, cette notion et décidera ou non d'affecter la note O pour une session seulement.

En cas de défaillance seul le jury appréciera, au cas par cas, cette notion et décidera ou non d'affecter la note O pour une matière et une session seulement.

La gestion des justificatifs d'absence aux épreuves de contrôle des connaissances est définie dans la charte des examens.

Les lauréats CRPE

Avec un Master MEEF Premier degré

Les lauréats ayant suivi un parcours MEEF Premier degré sont affectés à temps complet dans une école. Ils bénéficient cependant de deux semaines de formation pour revisiter des contenus didactiques et pédagogiques.

Sans Master MEEF Premier degré

Les lauréats n'ayant pas suivi un parcours MEEF et ayant effectué un temps de service en suppléances inférieur à 18 mois sont affectés à mi-temps dans une école. L'autre mi-temps est consacré à la formation. Celle-ci est validée par un Diplôme Universitaire des Métiers de l'Enseignement.

Blocs	Volume horaire	Validation	Crédits ECTS
Bloc A Enseignant acteur de la communauté éducative et de l'institution	30 à 40 h	CC	8
Acte d'enseigner et contexte d'exercice du métier : Connaissance de l'institution et du contexte professionnel Usage responsable d'internet et du numérique Enjeux de la laïcité et de l'éducation aux valeurs de la République Les parcours éducatifs Relation et communication avec les différents acteurs et partenaires de la communauté éducative Anthropologie et Éthique professionnelle Éducation Inclusive : Les enjeux de l'école inclusive Égalité filles-garçons			
Bloc B Enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages.	150 à 170 h	CC	37
B1 Objets transversaux	60 à 70h	CC	13
Connaissance du développement de l'enfant Ingénierie des apprentissages au service de l'éducation Inclusive Repères et illustrations au service des didactiques Programmation, progression, emploi du temps ... Notions de séquences, séances Organisation du travail de la classe Gestion des transitions Identification et analyse des ressources Évaluations et accompagnement des parcours Différenciation et adaptation			
Pédagogie du Cycle 1 Les spécificités de l'ingénierie à l'école maternelle La relation à l'ASEM			
Gestion de classe : relation aux élèves Créer un environnement de travail et instaurer un climat de classe propice aux apprentissages Les gestes professionnels : mettre les élèves au travail et les maintenir en activité			

Méthodologie et pédagogie de projet Collaboration et coopération au sein de la classe			
Numérique Outils numériques au service de la pédagogie EMI			
B2 Objets didactiques au service de la polyvalence	90 à 100h	CC	24
Apports théoriques - Ateliers Échanges sur les pratiques - Interdisciplinarité Français Mathématiques Histoire-Géographie- Éducation Morale et Civique Arts Plastiques- Éducation musicale- Histoire des arts Sciences Activité physique, sportive et artistique (A.P.S.A.) Langue vivante			
Bloc C Professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	40 à 50h	CC	15
Stages Mi-temps en responsabilité 4 à 6 jours d'observation : temps d'observation et/ou de co-intervention dans le cycle ou d'autres, ou des structures partenaires... Accompagnement du développement professionnel Construire un projet d'observation Construire un outil d'observation et d'analyse Méthodologie de la démarche portfolio Relecture de l'expérience professionnelle (auto-positionnement) Analyse des Pratiques Professionnelles Alternance d'objets transversaux et didactiques			
TOTAL	220 à 260 h		60

CC = Contrôle continu

La formation dispensée doit permettre aux personnes formées d'atteindre au minimum le niveau 2 de l'ensemble des attendus.

Niveau 0 : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

Niveau 2 : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Niveau 3 : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

Niveau 4 : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière interreliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le règlement intérieur de l'IND-E

Les deux années de Master MEEF sont professionnalisantes. Le règlement intérieur a été conçu dans cette optique de professionnalisation. [Règlement intérieur de l'IND-E | Formation initiale et continue](#)

L'équipe de l'IND-E

Pour accompagner l'étudiant tout au long de son Master.

L'équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'une directrice (Dominique MORANDEAU), de 3 adjoints de direction (Isabelle DAGUE, Mathieu FERRAND et Doriane ROUX).

D. MORANDEAU est en outre en charge des dossiers suivants : Responsable de la Formation Continue des enseignants, des groupes de recherche des formateurs de l'IND-E et de la Formation des Chefs d'établissement. Contact : d.morandea@ind-esperance.org

M. FERRAND est notamment en charge des dossiers suivants : Responsable de la promotion des M1 et de la Formation des Chefs d'établissement. Contact : m.ferrand@ind-esperance.org

D. ROUX est notamment en charge des dossiers suivants : Responsable de la promotion des M2 et de la Formation à Distance Préparation CRPE des suppléants. Contact : d.roux@ind.esperance.org

I. DAGUE est notamment en charge des dossiers suivants : Responsable des promotions des Lauréats CRPE non MEEF (DU) et MEEF, Coordinatrice du parcours de recherche des étudiants. Contact : i.dague@ind-esperance.org

Le personnel administratif

Le personnel administratif accompagnant l'étudiant de Master se constitue de :

Leïla CHALLIER, Assistante de formation, de direction et de comptabilité.

Contact : accueil@ind-esperance.org

Nadine MARTIN, Assistante outils numériques, communication, planification.

Contact : n.martin@ind-esperance.org

Marie-Dominique GALLARD, Assistante comptable et Formation Continue.

Contact : md.gallard@ind-esperance.org

La documentaliste

Maud MARIAUD est la documentaliste de l'IND-E. À la bibliothèque universitaire enseignement et formation, elle enrichit, organise et met à disposition du public le fonds documentaire du premier degré. L'étudiant peut compter sur elle pour l'accompagner dans ses recherches documentaires et parfaire sa culture relative à la littérature de jeunesse. Contact : m.mariaud@ind-esperance.org

Les enseignants

Une équipe de formateurs permanents (D. MORANDEAU, I. DAGUE, M. FERRAND, D. ROUX, C. AUVRAI, B. JOURNET) grandement renforcée par de nombreux formateurs vacataires (enseignants-chercheurs, enseignants en école primaire, chargés de mission, professionnels des métiers de la santé...)

Les partenaires

Afin de proposer un parcours le plus riche possible pour les étudiants, l'équipe des formateurs travaille en collaboration avec différents partenaires : IFEPSA, UGSEL, Théâtre du Quai...

La Bibliothèque Universitaire

La Bibliothèque Universitaire Enseignement et Formation, située au rez-de-chaussée de la faculté d'éducation, est l'une des trois bibliothèques présentes sur le campus de l'UCO.

Ouverte en journée continue du lundi au vendredi, sa spécificité est de mettre à disposition du public un fonds documentaire entièrement consacré aux domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Avec plus de 10 200 documents papier, ce lieu regroupe en accès libre un large choix de livres et revues de didactique disciplinaire comme de pédagogie ; de guides de préparation aux différentes épreuves du Concours de Recrutement de Professeurs des écoles (CRPE), de manuels scolaires mais également de matériels pédagogiques et de littérature de jeunesse.

Ces collections sont explorables et repérables dans le [catalogue](#) consultable en ligne via le [portail documentaire des bibliothèques](#). Ce dernier, ouvre parallèlement l'accès, avec les identifiants UCO, aux nombreuses [ressources numériques](#).

Sur place, le système de prêt permet d'emprunter jusqu'à 20 documents pour 4 semaines. L'espace principal de la BUEF est dédié au travail individuel. Les échanges coopératifs sont néanmoins possibles grâce à deux salles réservables en autonomie par l'application *Affluences*.

Informations diverses

Le coût de la formation

Coût de la formation :

- . Pour les étudiants non boursiers : 1700 euros de scolarité + 257 euros de conventionnement (comprenant les frais de jury).
- . Pour les étudiants boursiers : 1700 euros de scolarité + 13 euros de frais de jury (exonération des frais de conventionnement).

La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) de 100 euros est à acquitter auprès du CROUS, elle est obligatoire pour tous les étudiants.

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif (2023-2024).

Conditions générales de vente : [CGV formation initiale de l'IND-E](#)

Le régime de dispensé d'assiduité

Les étudiants peuvent demander, en amont de chaque semestre ou d'année, à être dispensés d'assiduité. Les responsables d'année et la directrice accordent ou non ce régime, en regard de la situation de l'étudiant. Si cette demande est acceptée, l'étudiant a à sa charge de récupérer les contenus de cours. A noter que les frais de scolarité restent les mêmes.

La CVEC

La Contribution de la Vie Etudiante et du Campus permet aux étudiants de Master de financer des projets et actions articulés autour de 5 pôles : culturel, sanitaire, social, sportif et relatif à l'accueil.

A titre indicatif :

- . La subvention par étudiant était de 19 euros en 2022-2023.
- . Projets menés en 2021-2022 : découverte et initiation au tchoukball, week-end à vélo à la découverte du patrimoine (naturel : la Loire à vélo et culturel : visite du château de Brissac).
- . Projets menés en 2022-2023 : une journée à Paris avec visites, projection au cinéma des 400 coups, spectacles au Quai.